

Une archéologie pour quoi faire ?

Bertrand GÉRARD

« La tradition d'Adam se perdit, celle de Noé se conserve. »

Sade (1)

RÉSUMÉ

L'archéologie, comme science du passé, est un champ de recherche soumis comme tel à une exigence méthodologique et des contraintes institutionnelles. Le propos de cet article est de mettre l'accent sur le fait qu'indépendamment des acquis théoriques qui orientent les recherches, l'archéologie, comme toute autre science, n'existe qu'à la condition du langage. Il en découle que les résultats des recherches sont inévitablement interprétés selon au moins deux registres : le premier, du côté de l'archéologue, correspondrait à ce que l'on pourrait appeler « l'esprit du temps », ce qui est l'interprétation des matériaux orientée vers les grandes questions du moment ; le second, l'interprétation locale, correspond à la tentative de réinterpréter les découvertes archéologiques en fonction d'un savoir populaire.

ABSTRACT. — ARCHAEOLOGY ? WHAT FOR ?

Archaeology as science of the Past is a research fieldwork submitted as such to methodological prerequisites and institutional constraints. The aim of this text is to stress the fact that apart from the theoretical attainments which govern the researches, archaeology, as any other science, exists but thanks to language. Therefore the research results are inevitably interpreted at least through two levels. The first one from the anthropologist's point of view would account for a so-called spirit of the time that is to say the interpretation of the data conducted towards the great questions ; the second one, the local interpretation accounts for the endeavour to reinterpret the archaeological discoveries in keeping with the popular knowledge.

(1) (1795), *La philosophie dans le boudoir*, Paris (La Bibliothèque oblique), 1980.

Alain Marliac m'a fait l'amitié de considérer qu'à partir d'une expérience archéologique déjà ancienne, les orientations actuelles de mes travaux pouvaient contribuer à l'élaboration d'un projet archéologique centré sur l'environnement. S'il apparaît de toute évidence que l'anthropisation des milieux fut l'un des facteurs principaux du modelage de l'océanum, défini ici comme l'étendue terrestre habitée, et que les disciplines archéologiques peuvent contribuer à fournir des éléments essentiels pour la compréhension, aux échelles locales et régionales, de la formation des paysages, on est en droit de s'interroger sur la pertinence de cet ensemble de démarches, dès lors qu'un projet archéologique est tenu d'être inséré dans une perspective de développement.

A cette question, brièvement résumée sous la forme « une archéologie pour quoi faire ? » quand les équilibres économiques échappent à la maîtrise des technocrates qui en ont la charge, quand les systèmes politiques dévoilent leur incapacité à se doter de perspectives crédibles, quand se multiplient des groupes de pression susceptibles de prendre le contrôle de certains états et dont les visées idéologiques se réclament d'un ordre moral qui ne peut affirmer sa légitimité que dans l'affirmation d'un affrontement inévitable avec « le mal » incarné par l'Occident, on peut en effet se demander pourquoi faire de l'archéologie à l'heure où les médias stigmatisent des problèmes sociaux, politiques et économiques qui, pour être liés au passé, ne relèveraient pour leurs solutions que de décisions actuelles et de perspectives à venir.

Une telle question ne mériterait pas en soi qu'on s'y arrête si l'État ne finançait par ailleurs, en astrophysique par exemple, des recherches qui n'ont, à strictement parler, aucune visée pratique et ne suscitent dans le public qu'un écho limité. S'il en est ainsi, pourquoi l'État ne poursuivrait-il pas le financement de recherches qui éclairent le processus de l'homínisation à l'échelle du territoire ou de la planète. Pour convaincre de leur « utilité publique », nombre d'archéologues invoquent les registres suivants :

— L'archéologie participe d'un besoin et d'un désir de connaître « les choses du passé » tels qu'aucune culture à ce jour n'en a pu faire l'économie, bien que, par exemple, des marxistes radicaux ou des musulmans aient pu y prétendre, à des moments distincts de l'histoire. De fait, il s'est développé une « archéologie marxiste » en URSS comme en Chine et les pays islamiques ne se détournent pas d'une archéologie, y compris sur les périodes préislamiques.

— Le second type d'arguments est centré sur la notion de patrimoine culturel national ou universel. Laisser détruire certains témoins matériels du passé correspondrait à un symptôme manifestant une résistance peu saine à en assumer, non seulement le souvenir, mais encore la fonction historique.

— Enfin, l'archéologie, en nous aidant pour une meilleure sai-

sie du passé, jouerait un rôle indirect mais déterminant pour la compréhension du présent ce qui ne serait pas sans effets pour la préparation des choses à venir.

— Plus récemment, ce discours d'autolégitimation a convoqué la demande sociale, soit cet artifice politico-médiatique par lequel les responsables scientifiques et politiques justifient de décisions arbitraires à partir de leur appartenance à des réseaux ou des coteries intégrant des « partenaires » du Nord, du Sud ou d'ailleurs. De fait, les jeunes nations d'Afrique ou du Pacifique secrètent des intellectuels et des hommes politiques prêts à susciter des recherches ethnologiques, historiques et archéologiques, à leurs yeux nécessaires à fonder la légitimité de ces nouvelles formations étatiques. Cette « demande » toutefois butte parfois sur l'écueil des particularismes régionaux.

La question posée et la famille d'arguments convoqués pour y répondre relèvent en fait du discours institutionnel : il ne s'agit de rien d'autre que d'invalider ou de renforcer un investissement scientifique que certains soutiennent et que d'autres jugent peu pertinent au regard des représentations qui dictent la politique scientifique des différentes institutions concernées. C'est là, à mon sens, un faux débat, car ce qui fonde le discours archéologique ne relève pas du discours institutionnel mais bel et bien du langage. On peut supposer que Dieu ne s'est pas réveillé un beau matin, celui du huitième jour peut-être, en disant « maintenant que le monde est en place, créons ce qui aux hommes ne servira à rien ou leur compliquera la vie », inaugurant par là le premier discours en archéologie ou en économie politique. Il est clair que le dur labeur d'une longue semaine, même ponctué d'une dernière journée de repos, mettait en place la croyance et la religion conditions nécessaires et suffisantes pour que les ennuis commencent. S'il y a de l'archéologie, ce que l'on peut dater de la fin du XIX^e siècle, c'est parce qu'il y a eu du geste et de la parole et que le langage s'est forgé de ces registres sans que nous soyons aujourd'hui en mesure d'identifier ce seuil de l'humanisation qui est sans doute moins marqué de la découverte du feu ou d'un outil aussi primitif fut-il que d'une marque qui s'est donnée à lire, à déchiffrer, à interpréter. C'est de ce que la lecture précède l'écriture qu'est née l'archéologie. Parmi les peuples particulièrement au fait de cette évidence, figurent les Aborigènes d'Australie dont les mythologies sont un véritable manifeste archéologique.

Je ne peux prétendre tenir en mon seul nom propre un discours qui légitimerait aux yeux de tous la poursuite de recherches archéologiques, que ce soit dans l'intérêt du « développement », terme « valise » qui supporte n'importe quel message pourvu qu'il fasse l'économie d'une explication claire, ou dans la perspective d'une « recherche pure ou fondamentale » qui suppose l'existence d'un lieu idéal source et origine du savoir et ne se résume pourtant qu'à une simple supposition inaugurée par Parménide. C'est donc à partir d'une

approche très fragmentaire que je vais m'efforcer, dans la suite de ce texte, d'apporter un essai de contribution à un « projet archéologique ».

I. L'HISTOIRE DU PEUPEMENT

1. Afrique de l'Ouest

Une des premières visées de nos recherches me semble correspondre à ce qu'il est convenu de nommer « l'histoire du peuplement », c'est-à-dire la mise en place des populations dans une région donnée à un moment de l'histoire. D'une région à l'autre, se sont mises en place des procédures caractéristiques du discours scientifique dominant, propre à chacune de ces régions ; les Africanistes semblent avoir mis l'accent sur l'histoire généalogique, dynastique et la constitution des quartiers villageois ; à cet égard, les travaux de Michel Izard (1985) sur le royaume mooga du Yatenga sont particulièrement pertinents et significatifs en ce qu'ils montrent qu'une approche multiple des traditions orales autorise, du moins pour la société mooga, une restitution historique très informée et fouillée.

2. Le monde indo-pacifique

En Océanie, une attention tout à fait particulière fut accordée au peuplement du Pacifique insulaire très grossièrement subdivisé en trois grandes régions géographiques et culturelles distinctes, la Mélanésie, de la Nouvelle-Guinée aux Iles Fiji (incluant le Vanuatu, les Salomons, la Nouvelle-Calédonie et les Bismark), la Micronésie, soit l'ensemble des archipels situés plus au nord (Carolines, Mariannes, Marshalls, Gilberts) et la Polynésie englobant l'ensemble des archipels situés à l'intérieur d'un triangle dont les sommets seraient constitués par les Iles Hawaii, l'Île de Pâques et la Nouvelle-Zélande (comprenant Pitcairn, Line, Phoenix, Tuvalu ou Ellice, les Iles de la Société, les Marquises, les Gambiers, les Tuamotu, les Australes, les Cook, les Tokelau), prolongé à l'Ouest par Wallis, Futuna ainsi que les îles des Tonga et Samoa. Ce schéma grossièrement satisfaisant dut être complété de ce qui fut nommé les « Outliers », implantations polynésiennes dans des régions dominées par un peuplement mélanésien

ou micronésien telles Rennell, Bellona, Tikopia, Kapingaramangi ou Ontong Java. Un tel repérage fut effectué sur la base de trois critères, phénotypique (anthropologie physique), linguistique et culturel (institutions et technocultures). Un tel agencement bien ordonné, puisqu'il permettait d'établir une corrélation étroite entre les aires culturelles ainsi définies et les aires géographiques ou linguistiques correspondantes, représentait un état des lieux établi par les découvreurs et confirmé par les scientifiques.

Il en résulta une approche relativement classique visant à établir l'itinéraire migratoire de groupes humains, dont l'homogénéité linguistique et la dispersion territoriale laissait supposer une permanence « ethnique » que nul ne s'avisait de remettre sérieusement en question. Le nom de l'ethnie se trouve ainsi instauré en étymon, une donnée de base dont il reviendrait de retracer l'histoire en termes de parcours (déplacements, conquêtes, migrations), de sédimentation des traces et d'évolution chrono-linguistique. La recherche archéologique est ainsi sollicitée d'identifier ces itinéraires et de les jalonner de repères chrono-culturels. En vue de cette restitution, la linguistique pourrait jouer un rôle comparable à celui de la fluorescéine pour identifier le cours de rivières : elle devrait permettre de mettre en évidence les sources, les résurgences, les captures linguistiques effectuées par les langues actuelles. Ceci conduisit, en son temps, à identifier, par exemple pour l'Afrique, les familles morphologico-linguistico-historico-culturelles qui, du plus foncé au plus clair, seraient les suivantes : les Négritos d'Afrique centrale et leurs homologues du désert du Kalahari, associés aux espaces refuges tels la forêt équatoriale et le désert, les Bantous, associés à la forêt claire et à la savane, et les Soudaniens associés à la savane et au Sahel, qui constitueraient le stock le plus récent. La mise en place des différents strates du peuplement du Pacifique Sud fut également établie sur la base d'une différenciation progressive des langues océaniques, corrigée par les données archéologiques (2).

Aujourd'hui, chacun est en mesure de constater, sur la base des résultats acquis, que tout groupe humain est toujours originaire d'un autre lieu que de celui qu'il occupe actuellement, ce que confirment très généralement les traditions, et d'autre part que la diffusion des traits culturels symboliques ou matériels ne correspondent pas nécessairement à des déplacements de populations, ce qu'André Leroi-Gourhan avait très clairement établi dans son travail sur l'Archéologie du Pacifique Nord (1946).

Il est à remarquer que les formations socio-politiques actuelles ou subactuelles trouvent souvent leur légitimation dans des représenta-

(2) Cf. Pour un état récent de ces recherches, Robert LANGDON et Darell TRYON : *The Language of Easter Island. Its Development and Eastern Polynesian Relationships*. Honolulu, The Institute for Polynesian Studies, 1983.

tions qui assignent à chacune des composantes du peuplement une place historique spécifique. Les anciennes sociétés polynésiennes considéraient souvent les couches inférieures de la société comme composées des représentants du peuplement le plus ancien des îles par opposition aux segments de lignages de chefferie, dont il était affirmé qu'ils correspondaient à une couche de peuplement plus récente. Ce mode de structuration de l'univers social institué sur la base de représentations historiques est attesté également en Afrique de l'Ouest, chez les Moose (3) où les « chefs » correspondent à un peuplement plus tardif que les gens du commun considérés comme « autochtones ».

II. LE CHAMP ARCHÉOLOGIQUE DANS SES IMPLICATIONS POLITIQUES

Nous pouvons considérer trois temps ou trois niveaux de temporalité :

- 1) le passé en tant qu'il est à découvrir ;
- 2) le présent en tant que description d'un état ;
- 3) l'avenir en tant que point de fuite et d'interrogation sur la permanence de l'univers social.

A ces trois séquences, nous pouvons faire correspondre d'un strict point de vue d'anthropologie historique :

- 1) la constitution des identités lignagères et la mise en place du peuplement ;
- 2) la description monographique d'un groupe ethnique identifié sur une base linguistique, territoriale ou autre ;

3) les processus de déculturation et d'acculturation dans la formation de nouveaux processus identitaires. Ces trois niveaux d'analyse revêtent une importance politique décisive en ce que les nouveaux états-nations ont à découvrir et établir la légitimité de leur reconnaissance sur les plans internes et extérieurs, à partir de « fondements » archéologiques et historiques qui permettent d'ancrer les processus qui ont conduit à l'indépendance sur un « socle » culturel indiscutable. Cette insistance à démontrer l'indémontrable conduit fréquemment à une réification de l'ethnie définie sur une base quasi-biologique. Ce mouvement est particulièrement repérable parmi les jeunes états du Pacifique insulaire. Un mouvement inverse est repérable chez les minorités autochtones de certains États à majorité allochtone où l'appartenance à une langue, à des traditions et des coutumes spécifiques, définissent un statut d'autochtone indépendamment des effets bio-

(3) Cf. IZARD, *op. cit.*

logiques du métissage (Amérique du Nord, Australie). Une situation intermédiaire apparaît en Polynésie française, où l'autochtonie est affirmée sur la base même du métissage par opposition à l'allochtone non métis. En Afrique, il apparaît très clairement que la réinterprétation de rapports socio-historiques précoloniaux ou le redécoupage et la reformulation des appartenances ethniques redéfinies à partir des conséquences socio-politiques de la période coloniale justifient et légitiment fréquemment l'abolition de l'État de droit pour instaurer par la violence un nouvel ordre établi au seul bénéfice de certaines configurations sociales ; la revendication « démocratique » légitimant l'établissement d'un nouveau cadre de pouvoir ne constituant souvent que les prémices médiatiques de ces affrontements.

Ces situations soulignent à quel point les effets indirects du discours archéologique peuvent induire des conséquences positives ou négatives sur les dynamiques politiques. Déconstruire l'ethnie, et non nier le jeu des différences et des singularités que le recours à ce concept permet de mettre en évidence, c'est-à-dire questionner l'ethnie comme formation historique soumise à des lois de composition variables dans le temps et l'espace, identifier les limites des certitudes acquises en matière historique et archéologique, c'est là intervenir, d'une part dans le sens d'une reconnaissance des civilisations africaines précoloniales, des sociétés africaines actuelles, mais aussi limiter la portée de la récupération politique de résultats scientifiques aujourd'hui peu fondés. Bien évidemment, l'Afrique n'est pas seule concernée par ces interprétations simplistes des certitudes scientifiques établies au XIX^e siècle, nos univers, plus développés à en croire nos modernes technocrates, sont en passe d'en affronter les terribles conséquences, en Europe de l'Est et au Moyen Orient, sur la base de critères de distributions ethniques apparemment simples, mais aussi en Europe dans nos univers sociaux structurés par des critères d'appartenance d'autant plus complexes qu'ils jouent sur l'intrication de critères biologiques, résidentiels, religieux et idéologiques fondés sur des suppositions bien souvent fantasmatiques. Restaurer les sciences humaines dans leur rôle d'interrogation toujours renouvelée des certitudes acquises et non comme un outil de gestion des réalités sociales, correspond sans doute à l'une des tâches, aujourd'hui primordiale et sollicitant une certaine détermination éthique, qui attend les chercheurs y compris les archéologues.

III. GÉNÉRALITÉS SUR L'ARCHÉOLOGIE

Le document fondamental du préhistorien est le site, c'est-à-dire un espace limité en étendue et en profondeur, dont la fouille minu-

teuse permet la mise en évidence d'éléments d'informations sur des activités anthropiques. Ces éléments d'informations résultent le plus souvent de l'enregistrement et de l'analyse des traces qui subsistent d'une occupation humaine ancienne. Le déchiffrement de ces traces nécessite de faire appel aux compétences de chercheurs relevant de champs d'activité aussi divers que l'anthropologie physique, la paléontologie, la géologie, la climatologie, la palynologie, la sédimentologie, etc.

Les préhistoriens du début du siècle privilégiaient l'abord stratigraphique des anciens sites d'habitat. Ils s'intéressaient tout particulièrement à l'étagement des vestiges, leurs variétés, leur quantité et, pour les plus singuliers d'entre eux, leur valeur esthétique. Ils visaient à établir un schéma évolutif des cultures saisies dans leur succession chronologique et leur distribution géographique. Ces savants, anthropologues physiques et préhistoriens étaient animés de la certitude de parvenir à restituer l'évolution de l'homme tant sur le plan de son développement morphologique que sur celui de sa lente et longue marche sur l'échelle du progrès. Une histoire de l'évolution des idées en préhistoire reste à établir et serait tout aussi riche d'enseignements que le fut l'œuvre inachevée de Michel Foucault sur « l'histoire de la folie » (1972). Nous y repèrerions une dimension purement sémiotique, traitant des objets archéologiques comme de faits culturels hiérarchisés, tels le travail de Philippe Salmon (1891) qui apparaît comme un catalogue raisonné des découvertes préhistoriques de la fin du siècle dernier. Nous aurions à saisir cette articulation, surgie à la même époque, entre les niveaux de capacités techniques des sociétés colonisées et des cultures préhistoriques mesurés à l'aune de celui atteint par la société industrielle européenne à la fin du XIX^e siècle, qui permirent et de fonder moralement l'entreprise coloniale et de justifier un antisémitisme virulent, comme en témoignent l'ouvrage de Henri du Cleuziou et la préface de même ouvrage rédigée par Camille Flammarion (1887). A la même époque, A. de Quatrefages adoptait un point de vue plus mesuré (1886) tandis qu'un chercheur tel André Lefèvre appliquait à la linguistique comparée les préjugés de l'époque nourris de la *doxa* concernant les équivalences entre les peuples primitifs et les populations archaïques (1893). Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les grandes synthèses sur le « sens » de l'évolution se multiplièrent, toujours marquées de la sensibilité idéologique de leurs auteurs. Parmi les plus riches, citons les travaux du P. Teilhard de Chardin publiés entre 1923 et 1955, dont la fresque philosophique s'appuya sur son expérience de paléontologue et de géologue, mais aussi sur ceux de Jean Piveteau qui fut son élève et son collaborateur ; citons également les travaux d'André Leroi-Gourhan (1964, 1965, 1983), dont la trame philosophique est directement tissée par l'œuvre du Père. Dans les années soixante, les disciplines traitant du passé de l'homme appréhendé dans sa dimension biologi-

que, technique et culturelle se sont séparées sur le plan universitaire, interdisant par là toute tentative nouvelle de grandes synthèses. Il n'en demeure pas moins que certains ouvrages furent encore produits par les tenants des grandes idéologies, ainsi fut publié à Pékin *Ren zenyang renzhi ziji de qiyuan* en 1977 traduit en français sous le titre : *L'homme à la recherche de ses origines* (4) ; en France, la revue *Totalité* fit paraître en 1983 un numéro spécial intitulé « Un crime contre l'humanité : le Darwinisme », dont les accents fascisants datent d'une autre époque. Aux États-Unis, des procès opposent très régulièrement les tenants des doctrines créationnistes aux scientifiques, l'un des plus récents s'est tenu en Arkansas en 1981 qui reprenait une veille querelle inaugurée par le procès très célèbre de Dayton, Tennessee, contre Thomas Scopes accusé d'enseigner les théories évolutionnistes. Plus récemment encore, en mars 1987, le juge Hand prit dans l'État d'Alabama la décision d'interdire l'usage de certains manuels scolaires au titre que « l'humanisme est un système de croyances religieuses soumis aux mêmes interdits et aux mêmes protections que les autres religions... La principale croyance de cette religion est son rejet de la transcendance et du surnaturel : il n'y a ni Dieu, ni créateur, ni divinité » (5).

Ces publications et procès rétrogrades, pour caricaturaux qu'ils soient, mettent en évidence que la perte ontologique que suscite le développement des recherches sur l'histoire de l'homme ne sont pas sans rapports ni sans effets sur la vision du monde de nos contemporains. Par là, il n'y a rien d'étonnant à constater que tout essai de substituer une explication scientifique à des représentations traditionnelles du passé peut être perçu comme une atteinte, voire une agression mettant en cause l'ensemble du champ des représentations culturelles qui garantissent à une formation sociale son identité. A cet égard, certains marxistes ou représentants de l'extrême-droite, en publiant des textes critiques vis-à-vis de l'état actuel des recherches ou dépassés sur un plan méthodologique et obsolètes sur celui de l'éthique scientifique, ne se sont pas comportés différemment qu'un groupe d'étudiants ou des paysans d'autres régions du monde qui purent percevoir dans la recherche archéologique une atteinte à leur système de croyances (6).

Une telle attitude peut revêtir des aspects contradictoires dont je ne livrerais que deux exemples. Alors que je venais de donner une conférence sur les *marae* (architectures préeuropéennes matérialisant

(4) Paris, (Éditions du centenaire), 1979.

(5) *Libération*, 19 mars 1987, François Sergent : « Alabama : Dieu est mon droit ».

(6) Les exemples abondent qui relatent les difficultés rencontrées par certains archéologues pour faire admettre aux populations locales la pertinence d'ouvrir des fouilles.

des espaces rituels et cérémoniel), un vieil orateur me prit à parti sur le registre suivant : Tahiti étant une île christianisée depuis plus d'un siècle, ses habitants polynésiens ne s'intéressent plus beaucoup à ce que fut leur ancienne civilisation car la christianisation eut pour effet de recouvrir d'un voile de honte ce passé aujourd'hui oublié. Nul doute que l'archéologue que j'étais, très familiarisé avec les recherches sur le terrain et ayant accès à une littérature abondante traitant des choses de ce passé, ne soit aujourd'hui en mesure d'en apprendre et d'en transmettre plus sur ce sujet que ne sauraient le faire beaucoup de vieux plus familiarisés avec la Bible qu'avec les anciennes mythologies polynésiennes. Mais voilà, la transmission de ce savoir ne pouvait être accomplie qu'en français ou en anglais et dans un cadre institutionnel tel celui qui m'avait permis de donner cette conférence. Par ailleurs, les traditions polynésiennes, aussi erronées puissent-elles apparaître aux yeux d'un scientifique, ne véhiculent pas qu'un savoir factuel, elles étaient et demeurent le conservatoire de la langue et la mémoire d'un rapport au monde spécifiquement polynésien, ce que ne saurait être en aucun cas mon enseignement. En conséquence, il apparaissait préférable que les jeunes générations apprennent dans leur langue, de la bouche même des vieux, qu'un savoir ancestral était perdu et d'en recevoir une manière d'être et de parler qui ferait d'eux des Polynésiens plutôt que de devenir des produits de la civilisation européenne coupés de leurs racines et n'ayant de leur passé qu'une connaissance livresque, même étayée sur des fouilles archéologiques. Ce vieux me fit une forte impression car je compris qu'il n'avait pas tort, il n'existe et ne saurait exister de savoir « objectif » sur le passé et je ne pouvais, au mieux, que proposer une version, certes scientifiquement fondée, mais terriblement aseptisée des vestiges matériels d'une civilisation disparue.

Plus tard, en Afrique, je donnai des cours de préhistoire générale à des étudiants d'Histoire de l'université de Ouagadougou. Très marqués par l'idéologie anti-coloniale et des représentations déjà anciennes sur la perception dont les Noirs étaient censés faire l'objet de la part des anciens colonisateurs, les étudiants, comme souvent en Afrique, se réjouirent de ce qu'il semblait confirmé que l'humanité semblait issue de la terre africaine. Nombre d'entre eux cependant reçurent comme une insulte les caractéristiques morphologiques que je leur décrivais comme étant celles des premiers hominidés et des archanthropes. Ce qu'à leurs yeux je leur concédai d'une main, l'antériorité du peuplement humain de l'Afrique, je semblai le leur retirer de l'autre en affirmant que l'Afrique, « berceau de l'humanité » avait enfanté des êtres à la face quasi-simiesque. Ce fut, pour beaucoup d'entre eux, irrecevable. Fort heureusement, les traditions orales des populations que j'étudiais faisaient état d'une population primitive aux caractéristiques culturelles fort archaïques et accrédiétaient partiellement mon dire. Elles mettaient en évidence que les civilisa-

tions africaines s'étaient développées sur un registre tout à fait comparable aux civilisations européennes jusqu'à une période récente, et ce malgré l'absence de dispositifs scripturaux en Afrique noire. Par ailleurs, il fut fait état de ce que cette humanité primitive au faciès peu valorisant avait également existé en Europe et en Asie. Je fus ainsi conduit à orienter mon cours sur la distinction qu'il convenait d'établir entre l'évolution morphologique de l'humanité et la diversification des cultures et par là à convaincre les étudiants de ce que la recherche des origines de l'homme et des groupes humains relevait d'une approche radicalement différente de celle qui traite de l'histoire des formations culturelles et des « ethnies ». J'eus ainsi à parcourir, à leur intention et dans un temps fort limité, les itinéraires intellectuels suivis par les différentes générations de préhistoriens qui ont peu à peu « déconnecté » la préhistoire des champs de l'anthropologie physique et de la paléontologie humaine, pour aboutir à privilégier celui de l'ethnologie préhistorique.

L'identification, la succession et l'évolution des outils autrefois utilisés par les hommes préhistoriques constituaient l'enjeu premier des fondateurs de la préhistoire en tant que discipline scientifique. La découverte d'un nouvel outil dans un site érigeait ce dernier en site éponyme célébrant par sa nomination même une nouvelle étape franchie sur la voie de la civilisation. Dans la mesure où l'évolution de l'outillage pouvait être mise en rapport avec un type d'humanité fossile, races et cultures se fondaient dans un même ensemble culturel. Il est à remarquer que les premiers préhistoriens comptèrent de nombreux anti-cléricaux tels Henri du Cleuziou dont il a été question plus haut. Vint ensuite l'heure où le désir de mieux connaître l'homme préhistorique dans son vécu quotidien prit le pas sur celui de l'accumulation des objets témoignant de son passé le plus lointain. André Leroi-Gourhan, s'inspirant de l'archéologie des sites de plein air telle qu'elle était pratiquée dans l'ex-Union soviétique, se fit le promoteur et le théoricien de cette nouvelle façon d'aborder la préhistoire ; il s'en suivit un bouleversement méthodologique important, tant pour ce qu'il en advint des techniques de fouille que des modes d'interprétation des vestiges. Deux ouvrages ont inauguré d'une manière décisive l'immense apport de ce chercheur à la recherche préhistorique : *Les hommes de la préhistoire, les chasseurs* et *Les religions de la préhistoire* (7).

(7) Paris (Bourellelier), 1955 et (PUF), 1964.

IV. LES FOUILLES

La fouille planigraphique ou en décapage, qui consiste à dégager un sol d'habitat dans toute son étendue, marque une rupture dans la pratique des fouilles. Le chercheur ne privilégie plus les objets en tant que représentants caractéristiques d'une période du passé de l'homme mais s'impose désormais l'intérêt que représente la mise en évidence des relations spatio-temporelles que les vestiges entretiennent entre eux dans le contexte précis de la fouille. Par vestige, il faut désormais entendre non seulement les outils ou les objets mobiliers, mais tout ce qui fait trace d'un moment d'occupation du site ou qui peut contribuer à en éclairer le mode d'occupation. La méthodologie a fait des progrès, l'analyse des « produits » de la fouille s'est considérablement affinée ; la recherche préhistorique bénéficie des avancées de la technique qui permettent d'établir des datations de plus en plus précises et d'établir des relations entre les différents sites beaucoup plus fiables : une préhistoire des itinéraires de circulation de biens matériels est en train de s'établir pour certaines séquences chronologiques dans les régions les mieux étudiées. Mais peut-on considérer pour autant que l'ensemble des problèmes auxquels le préhistorien se trouve confronté sont résolus, certes non ; cette discipline, pas plus qu'une autre, ne pourra jamais prétendre avoir atteint son but, de posséder l'ultime savoir en réponse à ses questions les plus fondamentales. Parmi ces questions, l'une d'entre elles, des plus simples, m'a toujours fait problème. Elle peut être, dans le premier temps de son exposition, formulée comme suit : peut-on considérer que ce que l'on nomme très habituellement une culture préhistorique ou protohistorique, sur la foi d'une relative homogénéité de la culture matérielle sur une aire donnée au cours d'une même séquence chronologique, puisse être l'équivalent de ce que les ethnologues définissent ou considèrent comme une ethnie, c'est-à-dire un groupe humain différencié d'autres groupes voisins sur la base d'une relative homogénéité linguistique et sociale ? Très clairement, je pense pouvoir répondre par la négative. Ce que définit l'approche préhistorique sont des techni-cultures, des univers caractérisés par des biens matériels identifiables sur les seuls registres de techniques de production qu'ils s'agisse d'objets « pratiques » ou revêtant un caractère plus symbolique.

V. LA PRATIQUE

Il y a des vestiges archéologiques contenus dans la terre qui sont découverts parfois fortuitement et parfois à la suite d'une recherche méthodique. Tout comme pour le chercheur de champignons ou le pêcheur à la ligne, une bonne connaissance du terrain permet à l'archéologue de tracer son itinéraire et de guider son regard. En certaines circonstances, les amateurs d'antiquités anciennes ont pu être nos maîtres dans l'art de découvrir les lieux qui furent les conservatoires naturels des témoins matériels d'une occupation humaine parfois fort ancienne.

Rappelons-nous cette merveilleuse histoire des dents de l'« Homme de Pékin ». Elles furent découvertes sur les étals des apothicaires : présentées comme des dents de dragons, elles avaient, dit-on, des vertus curatives décrites avec beaucoup d'humour par Herbert Wendt (1953 : 374). « *Les os de dragon sont efficaces contre les maladies du coeur, des intestins et du foie. Ils sont à recommander aux personnes nerveuses et congestionnées. Ils sont également indiqués contre la constipation, les rêves, les attaques d'épilepsie, les maladies de la vessie, la fièvre, la dysenterie, la phthisie et les hémorroïdes, les troubles de la respiration et les ulcères...* ». Sur la base de cette première découverte, des recherches purent être entreprises sur le site de Choukoutien où les restes de certains hommes préhistoriques se trouvaient être associés à ceux de nombreux animaux fossiles (8). Les commerçants, eux, savaient depuis longtemps où et comment s'approvisionner en cette matière.

De l'objet (sites & artefacts)

1) Après avoir choisi un site pour y effectuer des fouilles, le premier travail qui s'impose est de nettoyer la (les) zone(s) à étudier de son couvert végétal et de tous les matériaux qui l'encombrent (éboulis, gravats, etc.). Dans un second temps, l'établissement de séquences chronologiquement ordonnées des différents sols d'occupation humaine du site doit être recherchée, c'est là la fonction des sondages préliminaires à la fouille en extension de la zone. Il peut arriver que ces sondages ne permettent pas l'établissement d'une séquence chronologique, il revient alors au chercheur d'établir, au

(8) Le *sinanthropus pekinensis* fut découvert par Davidson BLACK en 1927. Cette première découverte se limitait à une molaire de la mâchoire inférieure. A la suite de la découverte d'autres fragments de vestiges osseux contemporains, « l'Homme de Pékin » fut assigné à l'ensemble des *pithecanthropus* (actuellement, *homo erectus*) découverts pour la première fois en 1891 par Dubois sur le site de Trinil, dans l'île de Java. Cf. François SÉMAH, Anne-Marie SÉMAH et Tony DJUBANTONO, *Ils ont découvert Java*, (Pusat Penelitian Arkeologi Nasional et Museum d'histoire naturelle), 1990.

cours de la fouille, une stratigraphie artificielle à partir de l'étude minutieuse de tous les témoins matériels des différentes phases de remaniement du site. Il peut s'appuyer pour ce faire tant sur les vestiges « anthropiques » (outils, ossements, etc.) que naturels (sédiments, pollens etc.) (9).

2) Notons que l'étude de monuments, c'est-à-dire de structures d'habitat construites à partir de matériaux résistants et durables, nécessite très généralement une approche extrêmement fine de la phase de déblaiement qui contraste avec les normes habituelles des moyens mis en œuvre pour dégager le site. Bien souvent, il arrive qu'une construction ait subi des remaniements importants dont on peut parfois saisir les moments à partir de l'organisation même des déblais, alors que ces mêmes déblais ne peuvent être manipulés qu'en ayant recours à des engins de travaux publics. La mise au jour d'une couche fossilifère impose parfois des contraintes comparables. Aussi n'est-il pas rare, sur certains chantiers, que des chercheurs équipés de grattoirs et de cure-dents côtoient des conducteurs de pelles-mécaniques.

3) Dès lors qu'une stratégie adaptée aux conditions du site a été adoptée, il revient aux chercheurs de faire en sorte d'entreprendre les fouilles selon des procédures telles que le maximum d'informations livrées par la fouille puisse être consigné. Ceci concerne non seulement les vestiges mis au jour mais les « témoins fugaces » (changement de coloration du sol, concrétions, etc.) inévitablement détruits par la fouille qui, bien souvent, permettent la mise en évidence de structures latentes (fosses, trous de poteaux, etc.). Toutes les techniques d'enregistrements sont requises, depuis les notations sur un journal de fouille, l'établissement de plans, l'établissement d'une couverture photographique, jusqu'à l'enregistrement planimétrique de l'ensemble de ces informations sur ordinateur destinées à leur restitution selon les procédés développés par l'« informatique graphique », méthodes actuellement en vigueur au laboratoire du Lazaret.

4) Il en résulte que l'archéologie, quelle que soit l'échelle d'une recherche particulière (régionale ou locale), ne peut faire l'économie des avancées théoriques et pratiques de l'ensemble des sciences dites « naturelles » (géologie, sédimentologie, pédologie, mais aussi palynologie, paléontologie, géomorphologie, etc.). La direction d'une fouille consiste donc, et en tout premier lieu, en une activité de coordination d'un nombre important de chercheurs, de formation différente, ayant tous en commun une pratique des chantiers de fouille. Il n'en demeure pas moins que si, jusque dans les années 60, une

(9) Cf. LEROI-GOURHAN, *Les fouilles préhistoriques*, Paris (Picard) 1950. Cet ouvrage ne tient pas compte de dispositifs techniques mis à la disposition des archéologues depuis sa parution (outils informatiques, techniques de datations, enregistrements topographiques, traitements graphiques des données) ; il n'en demeure pas moins une des meilleures introductions aux méthodes de fouilles.

telle formation à la direction de fouilles pouvait s'obtenir « sur le tas », elle nécessite aujourd'hui d'acquérir des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques dispensées dans les universités et les laboratoires de recherches dont les enseignements synthétisent et dispensent les acquis les plus récents, à partir d'analyses et de synthèses de travaux toujours plus nombreux. En retour, aucune institution de recherche ne peut aujourd'hui prétendre à s'engager dans des recherches archéologiques sans disposer de chercheurs compétents et mettre à leur disposition les moyens nécessaires. Il est étonnant de constater que si la France dispose d'une réglementation très élaborée sur les fouilles archéologiques, elle manque d'un code de déontologie contraignant pour les chercheurs certes, mais également pour les institutions qui les emploient ou les utilisent.

5) Une fouille, cela ne consiste pas seulement à découvrir des objets, on y parle beaucoup. Le chercheur, surtout lorsqu'il travaille dans un univers culturel différent du sien, doit justifier auprès des occupants de la terre, des ayants-droit et des aides qu'il doit recruter, de la nécessité et de l'intérêt du travail qu'il vise à entreprendre. Pendant les différentes étapes de la fouille, il donne des directives, demande des informations, interprète, compare, commente... Son discours, pour l'essentiel se réfère à un savoir et un savoir-faire qui relèvent de sa propre immersion dans le langage de sa culture originelle. Il n'est cependant pas le seul à parler, ses aides s'expriment également pour commenter les événements qui se déroulent au cours des fouilles et les résultats obtenus et puis, bien souvent les commentaires de ceux qui assistent aux travaux sans y participer directement viennent se mêler au concert général.

6) Si une certaine valeur émotionnelle et monétaire peut être attachée à un grand nombre d'objets mis au jour au cours de fouilles archéologiques ou à la suite de découvertes fortuites (céramiques, ornements, sculptures, fossiles humains, outils caractéristiques d'une culture ancienne, etc.), leur intérêt scientifique réside surtout de leur présence dans le contexte spécifique de leur découverte, c'est-à-dire que l'archéologie actuelle a pris peu à peu des distances par rapport à l'esthétique muséographique pour s'attacher toujours davantage, et selon des procédures toujours plus élaborées, à l'analyse sémiotique du site étudié. C'est-à-dire que l'accent s'est déplacé de l'objet considéré pour lui-même vers les relations « contextuelles » qui peuvent être établies entre les différents ensembles de témoins « matériels », fugaces et virtuels.

Mettre au jour l'objet d'autrefois, l'objet caractéristique d'un passé oublié ou tellement lointain qu'il se confond avec le temps des ancêtres ou celui des hommes d'avant qui n'ont plus de nom ou qui sont désignés d'un terme générique, révéler ce qui fait trace ou porte témoignage d'une activité humaine dont nul être humain contem-

porain ne peut prétendre connaître l'acteur, telle est la tâche assignée à l'archéologue.

Ce déplacement de perspective qui privilégie des relations sur les objets renforce l'évidence qu'un objet mis au jour, une chose (*ein ding* pour ne pas passer sous silence l'interrogation heideggerienne sur « la chose »), ne tient sa consistance de témoin matériel plus d'une activité humaine que de l'écrit. Passer à l'écrit tient au changement d'inscription contextuelle de la chose au cours duquel, la lettre se substitue à l'objet et le contexte narratif (descriptif, analytique) à celui, strictement physique de son dépôt. Ce passage de la chose à la lettre s'effectue par le biais de la nomination (ceci est un biface ou l'objet C4.886). Magritte a joué dans la peinture de cet écart entre nomination, représentation et objet, reprise par Michel Foucault dans un très beau texte intitulé du nom d'un célèbre tableau du peintre : *Ceci n'est pas une pipe* (10).

Par ailleurs, ni la description, ni les dessins, ni les photos de « l'obélisque de la place de la Concorde » ni celle d'une pièce anatomique de « Lucy », le squelette le plus complet d'un de nos pré-décesseurs les plus lointains, ne peuvent rendre compte de la béance mémoriale dont ils font signe. Paradoxalement, l'objet fait signe d'un manque qui ne peut être comblé. Les querelles interminables que se livrent fréquemment les archéologues à propos de la dénomination des vestiges mettent en évidence que tout objet surgi du passé est inévitablement mal nommé. Les querelles de nomenclature font partie du folklore qui agite très régulièrement l'univers des préhistoriens.

7) Si certains objets ont une histoire, au sens populaire donné à ce terme, à savoir qu'il peut servir de support à un ensemble de représentations, il peut s'en suivre des destins divers concernant sa matérialité. Il peut en résulter leur destruction (les missionnaires chrétiens, en bien des lieux, se firent les apôtres de la destruction de tous les objets considérés comme liés de près ou de loin à « l'idolâtrie »), il peut acquérir une valeur marchande, esthétique et culturelle dans un contexte différent (collections particulières et muséographiques) ou revêtir un sens et une fonction différente telles, la réutilisation de certains outils (pierres à moudre utilisées comme pierres à affuter) et parfois même, s'inscrire dans un contexte de représentations très éloigné du contexte originel. Un des exemples les plus frappants car très répandu est l'attribution de lames de pierres, émeulées ou polies utilisées comme armatures de haches ou d'herminettes, à la foudre et l'éclair.

(10) Paris (fata morgana), 1973.

« L'obélisque »

Parmi les monuments qui caractérisent l'esthétique urbaine de Paris, figure l'obélisque de la place de la Concorde. Cet élément architectural du temple de Louqsor est devenu « l'obélisque ». En tant que monument « égyptien », il évoque une civilisation aujourd'hui disparue que les Grecs considéraient comme la demeure du dieu Thot, inventeur de l'écriture. Mais, de sa place parisienne, il est indissociable de la fantasmagorie qui porte sur le rayonnement de la « science française » et son essor sous la révolution. Implanté sur le lieu d'un régicide, il consacre l'origine de l'égyptologie comme une science française : ce monolithe est devenu un monument national érigé à la gloire de Napoléon, de Champollion et des valeurs de la révolution, alors même qu'il fut dressé sur une terre étrangère et dédié au pharaon Aménophis III. Une blague récente prend acte de cette fantasmagorie pharaonique qui présida au projet d'aménagement du Louvre : sollicité par le gouvernement égyptien de lui restituer les objets les plus significatifs de son patrimoine national, le gouvernement français prit la décision de restituer à l'Égypte la pyramide de verre érigée dans la cour du palais. Cette fantasmagorie architecturale se trouve inscrite dans l'alternance selon une même ligne de perspective de la pyramide de verre, l'arc du carrousel, l'obélisque, l'arc de triomphe et l'arche de la défense. Nul doute qu'un brillant urbaniste proposera de compléter cette perspective par une tour monumentale.

Ce surgissement de l'objet, comme produit de la terre qui en fut le réceptacle, peut susciter chez ceux qui revendiquent leur attachement immémorial au sol qu'ils occupent des commentaires qui révèlent la présence d'un passé toujours actuel. Il revient à celui qui accepte d'être attentif à la polyphonie et à la polysémie de ces commentaires, de tenter d'en décrypter le sens parfois énigmatique.

Jérusalem, Urushalem, Aelia Capitolina, al-Quds.

En novembre 1978, l'État d'Israël fut condamné à l'Unesco pour avoir entrepris des fouilles dans la vieille ville de Jérusalem (par 52 voix contre 22). Une telle condamnation fut de toute évidence dictée par des considérations politiques, un certain nombre de pays s'étant refusés à reconnaître l'annexion de la Jérusalem « arabe » par l'État hébreu. Mais cette décision se légitimait d'une argumentation d'un autre ordre : l'État juif, par ses fouilles « judaïsait » la vieille ville (11). Dans ce cas précis, les Israéliens avaient bien conscience de la provocation

(11) Saddam HUSSEIN, président de l'Irak, joua sur la même corde sensible pour discréditer la présence de forces américaines en Arabie Séoudite, en les accusant d'occuper les lieux saints de l'islam (août 1990). Quelques années auparavant, l'imam Khomeiny avait déclaré que la guerre contre l'Irak ne s'achèverait qu'avec la reconquête de Jérusalem.

que représentait l'ouverture de ce chantier de fouille, ils affirmaient par là la souveraineté du peuple juif sur ces terres « devenues » arabes et l'antériorité du temple sur l'émergence de l'islam. Le « Kôthel Ma'ravi » (mur occidental plus connu sous le nom de mur des Lamentations) au pied duquel furent entreprises des fouilles archéologiques après l'annexion de la vieille ville de Jérusalem par l'État d'Israël (30 juillet 1980), est associé par les Musulmans au « Harâm al-Charîf », l'enceinte où doit se dérouler le Jugement dernier. Il est clair que la position israélienne vise à combler le silence des objets par un argumentaire puisé dans sa propre tradition, formulé dans sa propre langue et structuré par son propre langage.

8) Notons enfin que les vestiges archéologiques ne sont pas les seuls objets qui témoignent d'un habitat ancien. Une variété d'arbres, une colline, une grotte, des tracés anthropiques ou naturels peuvent témoigner, dans certains groupes, d'un événement du passé le plus ancien ou de l'existence actuelle et dynamique de ce que je dénommerai une présence du passé (12).

Interprétation de l'objet.

1) Très généralement, l'archéologue appartient à un univers culturel différent de celui auquel appartenaient ceux qui ont occupé le site dont il étudie l'organisation. Mettre au jour un site, ou plus exactement un niveau d'occupation humaine, correspond à une tentative d'abolir cette rupture. De fait, ces objets ont été perdus ou oubliés et comme tels, ils sont inexistants. L'interprétation archéologique vise à produire du sens à partir de cette abolition même.

Il existe pourtant des contre-exemples à la position que je viens de soutenir. Ainsi, le professeur José Garanger qui a conduit des fouilles archéologiques sur le territoire actuel du Vanuatu (1972) s'est trouvé dans la situation où des fouilles venaient attester la valeur « historique » de certaines traditions orales et, sur au moins un site, les fouilles venaient confirmer les traditions au détail près : il s'agissait d'une sépulture collective, celle d'un « héros civilisateur » nommé Roy Mata qui fut, à sa mort, enterré avec ses principaux dignitaires. Non seulement J. Garanger mit au jour cette sépulture collective mais le détail des éléments de parures propres à chaque personnage correspondait aux exigences de la tradition. Un tel exemple n'est pas généralisable, mais il témoigne que dans certaines circonstances, les traditions éprouvent la nécessité, sont soumises à la contrainte de ne rien perdre du détail des faits historiques sur lesquelles elles s'appuient.

2) Produire du sens à partir d'objets inertes nécessite qu'il soit tenu compte de l'inscription d'une séquence d'occupation humaine dans un ensemble d'autres séquences contemporaines (comparaisons synchroniques) et également de ce qui la précède et la suit locale-

(12) Cf. B. GERARD, « Paroles d'écriture », à paraître.

ment (couches antérieures et postérieures) et régionalement (comparaisons diachroniques). Selon les régions, il peut arriver que des textes écrits permettent d'éclairer les synthèses archéologiques régionales et, j'en ai fait mention plus haut, les traditions orales peuvent, dans un nombre de cas moins fréquent, éclairer la recherche archéologique. Il n'en demeure pas moins que toute interprétation n'aboutit qu'à une restitution, jamais à la restauration d'une phase ou séquence culturelle passée en un lieu marqué par la présence des hommes.

3) Ceci revient à affirmer qu'il ne peut exister de rapport autre que symbolique, façonné par le langage et soumis aux contraintes de la langue, et imaginaire (restitution des « images » du passé, toujours articulées à un signifiant) entre le peuplement actuel d'une zone étudiée et la présence plus ancienne de communautés humaines ayant occupé le même espace. Si nous pouvons considérer comme réel le fait que l'espèce humaine est fille d'un groupe de proches parents des australopithèques, ceci d'un strict point de vue biologique, nous sommes tenus de considérer qu'il n'y a de transmission culturelle dans le temps qu'à la condition de la langue.

L'Afrique, berceau de l'humanité

J'ai été souvent frappé par le sens littéral, accordé par certains intellectuels et hommes politiques africains, à l'expression, forgée par les paléontologues et les préhistoriens : « l'Afrique, berceau de l'humanité ». Énoncée pour signifier que les vestiges les plus anciens du genre « homo » ont été découverts dans l'est et le sud de ce continent puis, dans un second temps, qu'il y a tout lieu de penser que l'Afrique est la « terre originaire » du maillon repérable le plus ancien du genre humain, cette hypothèse de travail, formulée de façon très imagée, propre à séduire les médias, est devenue un aphorisme qui ne signifie rien d'autre que « la terre africaine est la mère de tous les hommes ». On peut interpréter ce déplacement de sens comme produit par l'éveil du nationalisme africain, mais cela n'explique pas tout : la question de l'hominisation, aussi pertinemment traitée qu'elle puisse l'être, relève très directement, comme tout discours sur l'origine ou les fondements (origine du langage, fondements des mathématiques), d'une mythologie (13) en ce qu'elle vise à résoudre une question qui porte en elle-même une dimension inatteignable.

(13) HEIDEGGER n'échappe pas à cette contrainte qui le conduisit à adopter une position idéologique s'inscrivant dans la sphère des certitudes partagées par des nazis, dont on sait la place qu'y tient « la fascination originaire » (Ur... Anfang, Mensch, Welt, Heimat, Sprung, Sprache, Geschichte).

Si les sciences archéologiques (préhistoire, protohistoire, archéologie classique, récente, subactuelle, industrielle) correspondent bien à cet aspect moderne du langage qui tisse la trame de nos représentations mythiques actuelles, elles en tirent une valeur de vérité. Mais, il apparaît parfois bien difficile de dissocier la vérité scientifique — ce qui peut être tenu pour vrai en fonction de l'état actuel des connaissances —, des représentations et certitudes instaurées par les croyances. Affirmer que l'Afrique est la terre originaire de tous les hommes, cela revient à affirmer que les cultures africaines seraient porteuses des valeurs immuables et primordiales de l'humanité, ce que les intellectuels africains et les hommes politiques ne peuvent soutenir mais qui correspond au sentiment traditionnel le mieux partagé qui associe la Terre comme instance originaire et les ancêtres comme les maîtres du langage. Une perspective plus moderne permet de rappeler que l'Afrique ne peut, en aucun cas, être dissociée du passé et de l'avenir de l'humanité. Dans son introduction à l'Histoire générale de l'Afrique, le professeur Joseph Ki-Zerbo écrit (14) : « *L'histoire de l'Afrique, comme celle de l'humanité entière, c'est, en effet, l'histoire d'une prise de conscience* ». Ce constat ne formule que le rappel d'une évidence, mais c'est sur fond de crânes d'homo habilis, d'australopithecus robustus ou gracilis ou d'homo erectus qu'elle se fonde.

4) Il s'agit là de considérations d'un autre ordre qui touchent à la déontologie de la discipline, l'existence d'un rapport imaginaire et symbolique entre des vestiges anciens et la population actuelle, que ce rapport se légitime ou non de « vérités historiques » (historiquement établies selon les normes qui prévalent actuellement chez les historiens), ne nous autorise pas à considérer, *a priori*, qu'une fouille archéologique relève d'une démarche pertinente vis-à-vis de la population concernée.

Te tau tabito (Les temps anciens). Alors que je travaillais sur des sites archéologiques à Tahiti et dans les îles voisines, l'un de mes aides m'interpellait souvent par ces mots : « un jour, tu seras joué par les *tupapa'u* ». Le terme *tupapa'u* désigne d'une part les mauvais morts actuels et d'autre part des êtres surgis du passé pré-chrétien des îles ; être joué par eux signifie être victime d'une maladie ou d'un accident provoqué par ces présences du passé. Mon aide me signifiait par ces mots qu'affouiller la terre et mettre au jour des objets des temps païens pouvait présenter un certain danger et ne correspondait en aucun cas à une activité anodine.

L'agencement des objets découverts sur un site archéologique s'apparentait pour moi tout à la fois à un puzzle ainsi qu'à un rébus : il s'agit en effet à la suite d'une fouille d'identifier les relations spatiales qui relient entre eux les objets et les structures mises au jour ;

(14) (Unesco), 1980 : 22.

il convient ensuite de faire « parler l'objet » comme l'expriment simplement de nombreux archéologues, c'est-à-dire rechercher en quoi chaque objet et l'ensemble des éléments pertinents mis en évidence font sens, permettent de comprendre l'implantation humaine étudiée et autorisent de restituer les résultats obtenus dans un contexte plus global.

Mes collaborateurs quant à eux s'interrogeaient sur les relations d'un tout autre ordre qu'entretenaient les vestiges avec le lieu où ils avaient été découverts. Par lieu, il faut entendre le sol ayant contenu les objets mais aussi les morts, les caractéristiques morphologique du site mais aussi le nom de la terre sur laquelle la fouille fut entreprise.

Lorsque je demandai l'autorisation d'entreprendre des fouilles, le propriétaire du terrain se sentit tenu de discuter avec les différents ayants-droit de l'opportunité d'accorder une telle autorisation. En effet, la propriété du sol acquise selon une procédure financière moderne ne confère pas au propriétaire de droits sur le nom de la terre et par là même ne l'autorise pas à disposer des signes du passé attachés à ce nom. Parfois, je me vis contester également le droit de tirer publiquement les conséquences de mes recherches ; le texte suivant correspond à la transcription d'une interpellation dont je fis l'objet à la suite d'une conférence donnée dans un centre culturel dont j'ai fait mention plus haut : « Toi, Européen, tu fais de notre passé ton métier ; tu en vis alors que nous en mourons car c'est au nom de notre passé que l'on nous a condamnés à être chrétiens, cessant ainsi d'être nous-mêmes.

De notre passé, nous ne savons plus rien et le peu que nous en savons encore, nous ne te le dirons pas. Tu étudies ces pierres, mais nous sommes, nous, l'âme de ces pierres : nous sommes ce que tu ne peux comprendre. Rechercher le passé pour qu'un Européen l'apprenne à nos enfants qui ne parlent plus tahitien, nous ne le voulons pas. Je préfère pour eux le mystère de l'explication des vieux qui n'existent plus : ils sauront que les vieux ont su et garderont pour eux la nostalgie de leur être. Si tu leur expliques le passé à ta façon qui n'est pas la nôtre, ils deviendront des Européens, comme ceux des Hawaïi qui ne sont plus que des Américains dont les Américains ne veulent pas. Si ce que tu nous dis est vrai, que tu t'intéresses aux Tahitiens et à leur passé, si tu veux protéger ce passé, alors rentre chez toi car ici, tu n'es qu'un voleur. »

Cette diatribe peut être mise en rapport avec nombre de discours nationalistes tels que la presse nous en livre périodiquement. Ainsi, près de dix ans après qu'un Tahitien m'eût ainsi pris à parti, pouvait-on lire dans « Le Monde » en décembre 1982, le texte d'une revendication exprimée par des Corses dans des termes comparables :

« Il faut que les Français s'en aillent. Nous sommes un peuple en train de mourir. Les enseignants en Corse ne peuvent pas jouer

aux innocents : ils sont les agents du colonialisme, à sa justification, sa parole... Pour eux, le geste le plus humaniste, le geste de progrès qu'ils doivent faire, c'est partir. »

Un autre auditeur exprima un même refus à l'idée qu'un Européen prît en charge l'étude du passé ancien des îles ; il exprima sa pensée en des termes très concis : « Les ruines que tu reconstruis avaient pour nous plus de sens que tes reconstructions. » Pour certains jeunes contestataires pourtant, le travail que j'effectuais revêtait un intérêt politique. A leurs yeux, la découverte et la mise au jour des signes d'un passé pré-européen constituaient une entreprise de réhabilitation d'un passé trop longtemps perçu comme honteux au regard du discours dominant des églises et de la bourgeoisie locale.

De fait, il y a une certaine incongruité à rechercher systématiquement des objets étroitement associés à la mort comme passé absolu. Une telle démarche conduit inévitablement à la valorisation d'objets parfois peu attrayants tels ceux qui sont directement associés à des sépultures, voire les vestiges osseux eux-mêmes ; l'archéologue se donne ainsi à voir comme un « défossoyeur ».

Pourquoi ne laisserait-on pas les morts dormir en paix ?

Accepter que le passé se situe sur l'autre bord d'une béance que les mots ne peuvent prétendre combler, c'est ce à quoi les Aborigènes d'Australie nous convient. Dans sa thèse intitulée *La loi du rêve* (1988), Barbara Glowczewski montre à quel point les Walpiri du désert central australien soumettent à un même traitement de deuil, non seulement les morts et leurs images mais également les termes qui les désignent, leurs noms et leurs homophones. Les deuilleurs sont eux, soumis au silence. Il n'est pas établi que le silence favorise le travail de deuil, mais une chose me paraît certaine, de ce qui a été et qu'il convient de transmettre, on ne peut pas tout dire. L'archéologie pourtant ne peut se comparer à un travail de deuil, mais elle peut contribuer, théoriquement du moins, à destituer des représentations imaginaires pour leur substituer une connaissance fragmentaire de ce qui a pu être, sous réserve toutefois de ne pas « fétichiser » l'objet.

On peut considérer que le danger vient de la terre elle-même : la tirailler, l'écorcher sans d'autres raisons que de s'appropriier ce qu'elle contient de charogneries (ce terme fut effectivement employé), tout ceci ne va pas sans risques pour ceux qui vivent sur la terre et y enterrent leurs morts. Il m'est ainsi arrivé de me trouver aux prises avec des rumeurs m'accusant d'avoir provoqué certaines maladies ou accidents et même la mort de quelqu'un. Je dus, pour me sortir d'un tel embarras, faire appel à un diacre, un *tabu'a*, titre qui désigne aujourd'hui un devin-guérisseur et une personnalité connue pour sa longue fréquentation des « choses du passé », mais je ne parvins pas à me défaire de l'aura malsaine associée à mon projet.

Il va de soi que les habitants se sentent parfois dépossédés non

seulement des objets que l'archéologue s'efforce de conserver et de préserver, mais aussi des interprétations qu'ils suscitent. J'ai longtemps sous-estimé, car elle ne m'apparaissait pas évidente, l'association inévitable entre l'enregistrement de la disposition des objets sur une surface de fouille et l'écriture comme vérité affirmée et acte de pouvoir. Dans de nombreuses régions, l'archéologue est considéré comme capable de fixer par de l'écrit ce qui peut être dit d'un site, autrement dit de sceller en un discours unique le sens des signes que représente chaque objet mis au jour et tous les objets dans leurs relations topographiques. Il y a là quelque chose qui s'apparente à la destruction du signifiant, qui correspond à une sorte de meurtre de la tradition en ce que l'interprétation archéologique est fondée sur l'établissement d'un code et sur l'élaborations de classes d'objets. Nous avons cependant vu qu'en certaines circonstances, les fouilles archéologiques pouvaient être reçues comme une confirmation des traditions locales. Pour un Tahitien, comme pour un Kurumdo, l'audace du chercheur est de s'approprier la maîtrise de la parole et de s'instaurer ainsi comme le maître de la vérité ; l'audace de l'autochtone est de prendre le risque d'affronter la science au nom de la tradition.

La « spectralité »

Si l'Être du langage « s'exprime en plusieurs langues » comme le souligne Heidegger, les gens du Yatenga (Moose et Kurumba) n'en parlent, le plus souvent que deux, parfois trois. Le passé le plus lointain, en tant qu'il serait représenté par des objets, ne parle pas, il est parlé par ceux qui ont le pouvoir de s'exprimer par la parole, autrement dit, les vivants et tout particulièrement, les vieux. Il n'en demeure pas moins que certaines manifestations qui peuvent avoir marqué le temps d'une vie (celui de la parole et de la mémoire, à l'approche de sa mort on dit d'un vieux « il a fait son temps »), sont attribuées et considérées comme une sorte de passage à l'acte de quelque chose d'un passé toujours présent qui ne relève pas des activités et modalités socio-techniques d'autrefois. La nature (Tenga, la Terre) et la culture (les ancêtres) se rejoignent là, dans l'indifférencié qui se caractérise par l'absence de paroles même si les ancêtres sont les maîtres de la parole. Mais la terre et les ancêtres ne sont pas les seuls représentants du passé originaire. Le peuplement le plus ancien de la terre est composé par les génies, *a. kirenkangne* ou *kin-kirse* qui habitent la brousse et se déplacent dans un univers qui est l'envers de celui des hommes, celui du « regard retourné » comme l'a mis en évidence D. Bonnet (1988). Les génies sont les fils « naturels » de la terre habitée également par les Jins, que les Kurumba

assimilent aux anges déchus de l'islam et aux mauvais morts de la société traditionnelle. Ceux-ci ont leur équivalent en Polynésie (Tahiti) sous le nom de *varua'ino* qui existent de tout temps et de *tupapa'u* qui sont les mauvais morts.

Situées en deçà et au delà de l'humain, ces manifestations toujours dangereuses des génies relèvent de la « *Vergeistigung* » et de la « *Geisterhaftigkeit* » c'est-à-dire de ce que Jung dénommait « le monde des archétypes » (Bouttes 1990) et celui de la « spectralité » comme manifestations autonomes du passé dans le temps. Les génies-esprits appartiennent à la création, les mauvais morts sont produits par une ancestralité non accomplie (deuil non achevé ou impossible).

Discussion

Il me souvient d'une réunion de préhistoriens et d'étudiants qui se tint à l'université de Paris X (Nanterre). Elle était animée par Catherine Perlès. La discussion porta sur la pertinence et la vérité des recherches préhistoriques (15).

Une première intervention soutenait que la démarche du préhistorien devait se calquer sur celle des naturalistes afin d'acquérir un véritable statut scientifique. De fait, un tel souci, très marqué chez les chercheurs anglo-saxons, eut pour effet de multiplier les perspectives épistémologiques sans qu'aucune d'entre elles ne puisse parvenir à unifier ce champ scientifique. Ainsi le terme d'Archaeology fut-il associé à ceux de « action, behavioural, synthetic, new, symbolic, structural, analytic, etc. » (16). Il n'en demeure pas moins que les classements opérés par les archéologues ne peuvent prétendre à la même universalité que celle reconnue pour les sciences physiques ainsi que l'a établi K.C. Chang (1967).

La seconde intervention proposait de considérer la préhistoire comme une discipline historique, étant donné les enjeux qu'elle se fixe et les moyens qu'elle se donne pour parvenir à des résultats. C'était là reprendre à la lettre la métaphore de la textualité d'un site archéologique. Il fallu bien admettre que les résultats et les méthodes propres à la recherche préhistorique relevaient d'un ordre pratique et théorique différent de celui de la recherche historique : les objets sont là, mais les mots manquent.

Enfin, quelque conservateur intervint pour soutenir le point de vue suivant : la préhistoire relève avant toute autre chose, d'une anth-

(15) 9 déc.1977.

(16) Cf. L'introduction au livre édité par Ian HODDER, *Symbolic and structural archaeology* (Cambridge University Press), 1982.

ropologie dont l'émergence se situe au confluent de l'histoire naturelle et de l'humanisme du XIX^e siècles. L'assemblée s'accorda à reconnaître qu'il n'était plus aujourd'hui imaginable qu'un chercheur maîtrise simultanément les acquis de l'anthropologie physique, des sciences du langage, de l'archéologie et de l'ethnologie (17). Il fallait soit accepter de se spécialiser dans l'un ou l'autre de ces domaines, soit passer à autre chose, ce que, pour ma part, je fis.

La discussion se poursuivait sur un mode plus intimiste. Les uns soulignèrent l'intérêt dont ils étaient saisis devant la perspective de mettre en lumière les changements intervenus au cours du temps dans la production de biens matériels. Les autres affirmèrent leur souci de mettre en évidence, dans une perspective contemplative et presque anhistorique, les témoins matériels d'une séquence de vie surgie presque accidentellement du passé le plus lointain. J'avais ressenti des sentiments assez proches des leurs lors de la première visite que j'avais effectuée dans la grotte du Mas d'Azil, j'avais alors huit ans. Le site n'était pas encore aménagé et seuls des grillages tendus sur des sortes de chassis de cages à lapins nous séparaient des vestiges encore engangés dans l'argile. D'autres enfin, tout en admettant qu'ils éprouvaient un réel plaisir à « gratter la terre », nous donnèrent à connaître qu'ils avaient été portés vers la recherche préhistorique par une question qui peut être formulée comme suit : comment être homme autrement que je le suis ? Ils rejoignaient en cela l'interrogation propre à de nombreux ethnologues.

Enfin, la conversation fit retour sur un questionnement plus scientifique portant sur le statut de la preuve en archéologie. Inévitablement, surgit la question de savoir si la mise au jour des vestiges et du travail d'enregistrement, d'analyses et d'interprétations qui s'en suivait, une autre réalité que celle attestée par la présence des vestiges, pouvait être instituée comme preuve... et de quoi. Il fut prononcé, en cette occasion, un beau lapsus : « la preuve est donnée par le fossile » nous aurions dû entendre « la fouille ». C'était là prêter à l'objet un don de parole dont l'imaginaire des chercheurs ne parvient jamais à se départir totalement.

De fait, nous en arrivâmes à la conclusion que la validité d'une fouille archéologique tenait aux techniques et aux méthodes employées pour la conduire, quant aux motivations pour l'entreprendre, « elles sont et demeurent aussi anciennes et profondes que les matériaux qu'une fouille vise à mettre au jour ». Mais en concluant ainsi notre réunion, avons-nous avancé d'un pas ?

(17) Position soutenue par K.C. CHANG (1967), mais que je ne peux reprendre à mon compte. Je suis en effet convaincu qu'un chercheur en sciences humaines, fut-il archéologue, ne peut faire l'économie d'une curiosité soutenue pour les avancées d'autres disciplines.

S'il me faut aujourd'hui conclure, il me semble que privilégier l'étude diachronique des rapports hommes-environnements présente différents avantages. Tout d'abord, il s'agit d'une question très actuelle car ces rapports sont aujourd'hui devenus suffisamment critiques pour constituer une priorité scientifique. Ensuite, il m'apparaît qu'une telle approche restituée, au professionnel comme à l'utilisateur des recherches, une totale liberté d'interprétation du sens qu'il convient de conférer aux effets de l'homínisation saisie au seul niveau de la mise en évidence des faits. Enfin, il s'agit là d'un espace de recherche le plus adapté à une visée pluridisciplinaire dont les conséquences ne sont pas seulement d'ordre pratique et méthodologique, mais participent très directement d'une vision du monde adaptée aux exigences intellectuelles actuelles sans porter atteinte à des points de vue locaux, traditionnels ou non, qui demeurent en tout état de cause tout à fait respectables.

BIBLIOGRAPHIE

- BONNET (D.), 1988, *Corps biologique, corps social*, Paris (Orstom).
- BOUTTES (J.-L.), JUNG, 1990, *La puissance de l'illusion*, Paris (Seuil).
- CHANG (K.C.), 1967, *Rethinking Archaeology*, New York (Random House).
- CLEUZIQU (DE) (H.), 1887, *La création de l'homme et les premiers âges de l'humanité*, Paris (C. Marpon et E. Flammarion).
- FOUCAULT (M.), 1972, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris (Gallimard).
- GARANGER (J.), 1972, *Archéologie des Nouvelles-Hébrides*, Paris (CNRS-Orstom, Société des océanistes).
- GLOWCZEWSKI (B.), 1988, *Du rêve à la loi chez les Aborigènes. Mythes, rites et organisation sociale en Australie*, Paris (PUF).
- IZARD (M.), 1985, *Gens du pouvoir, gens de la terre*, Paris, (Cambridge University Press et Maison des sciences de l'homme).
- LEFEVRE (A.), 1893, *Les races et les langues*, Paris (Félix Alcan).
- LEROI-GOURHAN (A.), 1946, *Archéologie du Pacifique Nord*, Paris (Institut d'ethnologie).
- LEROI-GOURHAN (A.), 1983, *Mécanique vivante. Le crâne des vertébrés du poisson à l'homme*, Paris (Fayard).
1. *Technique et langage, et le geste et la parole.*
 2. *La mémoire et les rythmes*, Paris, (Albin Michel), 1964 et 1965.
- QUATREFAGES (DE) (A.), 1886, *L'espèce humaine*, Paris (Félix Alcan).
- SALMON (P.), 1891, *Age de la pierre. Division industrielle. De la période paléolithique quaternaire et de la période néolithique*, Paris (Alcan).
- WENDT (H.), 1953, 374 — *A la recherche d'Adam*, trad. de l'allemand par Guido Meister et Jean Revemont, Paris (La Table ronde).